Confédération Paysanne
Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs
Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Lettre ouverte

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation de la pêche,
de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire
Monsieur Bruno LE MAIRE
78, rue de Varenne
75349 PARIS SP 07

Bagnolet, le 15 février 2011

Monsieur le Ministre,

Où conduisez-vous les agriculteurs français ?

L'évolution de la gestion et de la gouvernance de l'agriculture est au cœur de la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche que vous avez fait voter au parlement en juillet 2010.

Cette évolution se couple avec la réforme des collectivités territoriales qui semble orienter la gestion administrative dans un sens plus régionalisé avec l'introduction du statut de l'élu territorial.

Nous distinguons des changements majeurs au travers du retrait de l'Etat dans un certain nombre de missions, qu'elles soient de la gestion des productions ou de la question sanitaire.

Nous sommes inquiets quant au risque d'élimination de nombreux paysans, quant au respect de la diversité des agricultures et des territoires ainsi que par l'absence de lisibilité de ces évolutions pour les paysans.

Par ailleurs, vous vous êtes félicité lors de vos vœux, de la présence de représentants de tous les syndicats agricoles représentatifs et largement plaidé pour le pluralisme en agriculture. Vous nous avez fait part de la nécessité d'avoir une représentativité plurielle. Nous nous félicitons des propos que vous avez tenus à cette occasion mais la situation aujourd'hui nous permet de constater qu'il reste un fossé entre la volonté exprimée et la réalité.

Les paysans ont besoin de comprendre la politique de l'Etat. Ils ont besoin de savoir où vous comptez les emmener. C'est pourquoi nous vous demandons maintenant :

- quelle place pour les collectivités territoriales dont la nature, l'organisation, les prérogatives et le fonctionnement sont en passe d'être profondément réformés ?
- quelle cohérence et quelles relations entre les organisations et les outils créés par la LMA : observatoire des prix et des marges, organisations de producteurs, bassins de production, conférence de bassin ?
- quels délais pour la mise en place de ces outils et leur conformité avec le droit européen ?
- quelle place pour une agriculture paysanne, participant activement au dynamisme des territoires, créatrice d'emplois et de valeur ajoutée, et dont le développement a été entravé par les politiques agricoles qui sont menées depuis des années ?

- la question de la gouvernance des productions au sein des interprofessions : quelle place pour les syndicats représentatifs dans les interprofessions agricoles et dans la nouvelle gouvernance que vous vous apprêtez à instaurer ?

La situation agricole est dans un état sans précédent où beaucoup de paysans n'ont pour seul horizon que la perspective de quitter leur métier. En effet, les politiques agricoles mises en œuvre ces dernières années n'ont dessiné aucun avenir lisible et cohérent, contraignant de nombreux paysans à l'arrêt, faute de revenu.

La recherche de la « compétitivité » de la « Ferme France » au seul bénéfice du « produire toujours plus » devient insupportable. Cette notion renvoie les paysans à leur propre impossibilité de faire face. Vous les rendez responsables de leur propre « non-compétitivité ». Vous avez un discours accusatoire vis-à-vis des paysans, comme si les politiques mises en œuvre des dernières années n'avaient aucun impact sur leur situation actuelle.

L'importance du nombre de suicides parmi les paysans doit vous alerter sur cette situation de détresse vécue par le monde paysan.

Il est donc indispensable de mettre en place d'une agriculture qui saura optimiser les potentialités territoriales, créer et maintenir des emplois, préserver le potentiel agronomique des sols, créer de la valeur ajoutée attachée au territoire. Cette situation redonnera de la dignité aux paysans, source importante de leur désarroi aujourd'hui.

Vous allez demain présenter la « Ferme France » aux délégations étrangères au Salon International de l'Agriculture. Qu'allez vous leur dire quant à l'état des paysans aujourd'hui et à l'état des paysans demain ?

A l'occasion du salon de l'agriculture, nous attendons, Monsieur le Ministre, des réponses claires et effectives aux questions posées.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Philippe Collin

Porte parole